

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
DE LA CHAMBRE DE COMMERCE ET
D'INDUSTRIE TERRITORIALE
DE MEURTHE-ET-MOSELLE**

**Compte rendu
du 6 juin 2011**

PARTICIPANTS

Invitée de droit

Juliette TRIGNAT, Sous-Préfète, Chargée de Mission de la Préfecture de Meurthe-et-Moselle, représentant Adolphe COLRAT, Préfet de Meurthe-et-Moselle

Membre titulaires

Wael ALI SOUFIAN, Vincent BARBARAS, Jean-Charles BERNARD, Olivier BERTRAND, Yannick BOHN, Pascal CARRERAS, Fabrice CHARTREUX, Jacques CHEVALIER, Marie-Josée DAVANZO, Marie de METZ NOBLAT, Raymond FRENOT, Nicole GIRARD, Arnaud HABRANT, Jacques HENRION, Jean-Louis KAYSER, Delphine MANZANO, Constant MARANDEL, Jean-Sébastien MENGIN, Brigitte MEYER, Alex MULLER, François PELISSIER, Rachel PELLE, Philippe PERRIN, Sylvie PETIOT, Laurence REBECK, Gilles SCHAFF, Jean-Marie VILADECAS

Invités

Paul ARKER, Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie Région Lorraine
Jean-René DUBOIS, Directeur Général de la Chambre de Commerce et d'Industrie Région Lorraine
Jean-Pierre POLETTI, Commissaire aux comptes

Permanents

Marie-Pascale DESGRANGES, Chargée de Mission ; Philippe FRANÇOIS-STEININGER, Directeur Services aux Entreprises ; Jean-Christophe KLEIN, Directeur Général ; Jean-François ROCHE, Secrétaire Général Adjoint au Directeur Général ; Gilles ROUX, Directeur Services aux Territoires ; Eric TAVERNE, Directeur Communication

Excusés

Membres titulaires

Christine BERTRAND, Jean BOONEN, Philippe DUPONT, Fabien HAMON

Permanents

Olivier SIMON, Chargé de Mission auprès du Directeur Général

Absents

Membres titulaires

Gilles FLOQUART, Véronique MADINI

SOMMAIRE

Allocution de François PELISSIER, Président de la CCIT de Meurthe-et-Moselle	5
1- Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 21 mars 2011	5
2-Aéroport de Nancy-Essey	6
2-1 Création d'une société de portage pour répondre à la DSP	6
2-2 Création du groupe projet « Réponse à la DSP »	7
3-Commission des marchés : désignation de 3 membres titulaires et de 3 membres suppléants	8
4-Demandes de subventions	8
4-1 Creativ'Est 2011	8
4-2 LORNTECH Groupement d'entreprises	9
4-3 Organisation du Forum des savoir-faire des TPE du Val de Lorrain	10
4-4 Demande de subvention de la CGPME de Meurthe-et-Moselle	11
4-5 Demande de subvention du MEDEF de Meurthe-et-Moselle	11
4-6 Demande de subvention du Centre des Jeunes Dirigeants de Nancy	11
4-7 Demande de subvention de PLATO	11
5-Appel à cotisation 2011	12
5-1 CPCCAF : appel à cotisation 2011	12
5-2 Association des Directeurs Généraux des CCI	12
5-3 Materialia : appel à cotisation pour 2011	13
6-Examen du budget exécuté et des comptes annuels 2010 de la CCI	14
6-1 Examen du budget exécuté et des comptes annuels 2010 de la CCI	14
6-2 Examen des comptes annuels 2010 du Centre de Formation des Apprentis	15
6-3 Examen des comptes annuels 2010 du Centre de Formation des Apprentis Régional Adapté de Lorraine	15
7-Examen du Budget Rectificatif 2011 de la CCIT	16
8- Règlement Intérieur	19
9- Demandes de désignations	19
9-1 Commission territoriale Lorraine-Champagne-Ardenne de VNF : désignation d'un représentant	19
9-2 Commission départementale des systèmes de vidéoprotection : désignation d'un membre titulaire et d'un membre suppléant	20
9-3 ADSN : désignation d'un représentant au Conseil d'Administration	20
9-4 Commission des Finances et des Comptes de la CCIR Lorraine : désignation d'un membre suppléant en remplacement de François Pelissier	20

9-5 Conseil de Développement durable de la CUGN : confirmation de la désignation de Brigitte Meyer	21
9-6 ECOREVIA : désignation d'un membre élu pour siéger au Conseil d'Administration, désignation d'un membre au sein du Comité de Pilotage	21
9-7 Fonds Lorrain de Consolidation : désignation d'un membre titulaire au Conseil d'Administration, désignation d'un membre titulaire au Comité d'investissement	22
9-8 Demande de désignations pour mandats CCIRL : Commission locale de l'eau (CLE) du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) du Bassin Ferrifère et DREAL (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement)	22
10-Renouvellement de convention de partenariat avec les Vitrines de Nancy sur le développement du commerce à Nancy	23
11- Signature d'un contrat de partenariat entre la CCIT de Meurthe-et-Moselle et l'association de business angels « Angels Santé »	24
12-Dossier Reconquête 2013	27
12-1 Projet travaux	28
12-2 Projet animation	28
13-Informations diverses	24
13-1 Achat d'un bâtiment à Longwy : modification du prix d'achat, modification du montant des travaux	24
13-2 Liste des marchés passés en 2010	26
13-3 Participation à la création d'une association régionale des Centres Interinstitutionnels de Bilans de Compétences (CIBC)	26
Intervention de Juliette TRIGNAT, Sous-Préfète, Chargée de Mission de la Préfecture de Meurthe-et-Moselle	30

Annexes

Annexe 1 : Plaquette de présentation du Budget Exécuté et des comptes annuels 2010 de la CCI

Annexe 2 : Rapport général du Commissaire aux Comptes (exercice clos le 31 décembre 2010)

Annexe 3 : Plaquette de présentation du Budget Rectificatif 2011 de la CCIT

*Annexe 4: Convention de partenariat portant sur le développement du commerce à Nancy ;
Annexe 5 : Commerce nancéien 1991-2011 : 20 ans de partenariat pour le développement et
la valorisation du centre-ville*

Annexe 6 : Liste des marchés passés en 2010

Annexe 7 : Projet Reconquête 2013-Bilan des premières études

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

La Chambre de Commerce et d'Industrie Territoriale de Meurthe-et-Moselle s'est réunie en Assemblée Générale le lundi 6 juin 2011 à 18h dans ses locaux à Nancy.

*Allocution de François PELISSIER,
Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie Territoriale de Meurthe-et-Moselle*

*« Madame la Sous-Préfète,
Mesdames, Messieurs les élus,
Messieurs les directeurs,*

Bonsoir à toutes et à tous. Merci d'être présent à cette Assemblée Générale minimale, à laquelle ne participent que les membres titulaires de la CCIT. Nous n'avons pas invité les membres associés ni les personnalités extérieures afin de pouvoir nous concentrer notamment sur les comptes annuels 2010 et le Budget Rectificatif 2011.

Je vous prie d'excuser Christine BERTRAND, Jean BOONEN, Fabien HAMON et Pascal CARRERAS.

J'ai le grand plaisir de vous annoncer, malgré tout le charme qu'a Juliette TRIGNAT pour représenter le préfet, que celui-ci devrait nous rejoindre mais il est retenu actuellement au Centre Alexis Vautrin et espère venir clôturer nos travaux vers 20h. J'ai le très grand plaisir de saluer aussi la présence de notre président régional, Paul ARKER, qui nous a fait l'amabilité de venir à notre rencontre ce soir, accompagné de son fidèle lieutenant et néanmoins Directeur Général de la CCIRL, Jean-René DUBOIS.

Avant de démarrer nos travaux, je voudrais vous dire que c'est notre deuxième Assemblée Générale et qu'elle revêt une importance particulière parce qu'elle est essentiellement consacrée au budget et qu'en fin de séance, nous parlerons également du projet Reconquête 2013 pour lequel nous devons envisager ensemble des éléments stratégiques importants.

Vous l'avez constaté comme moi, nos travaux avancent, nos groupes de travail sont en pleine effervescence, les commissions ont trouvé leur rythme de croisière, l'organisation se met progressivement en place. Tout devrait être en ordre de marche de façon quasi définitive et dans de bonnes conditions cet automne. Les rythmes de travail des équipes sont assez importants car nous avons lancé beaucoup de chantiers dans de nombreuses directions. Nous aurons l'occasion d'aborder tout cela tout au long de la soirée ».

1- Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 21 mars 2011

Le Président François PELISSIER indique que tous les membres titulaires ont été destinataires par l'extranet du projet de compte rendu de l'Assemblée Générale du 21 mars 2011.

Il demande aux membres s'ils ont des questions ou des observations à formuler sur ces comptes rendus. Dans la négative, il soumet à l'approbation de l'Assemblée le projet de compte rendu de l'Assemblée Générale du 21 mars 2011.

L'Assemblée Générale approuve ce compte rendu à l'unanimité des présents.

2- Aéroport de Nancy-Essey

Le Président François PELISSIER demande à Jean-Christophe KLEIN, Directeur Général, de présenter ce point de l'ordre du jour suite à la décision prise par l'Assemblée Générale du 21 mars 2011 de clôturer la participation de la CCIT au Syndicat mixte de gestion de l'aéroport du Grand Nancy et de répondre à la consultation faite par le Grand Nancy.

Jean-Christophe KLEIN, Directeur Général, confirme l'accord de la CUGN pour la sortie de la CCIT du syndicat mixte à la date du 29 mai 2010 conformément à la délibération prise par l'Assemblée Générale. Il présente la création d'une société de portage pour répondre à la DSP.

2-1 Création d'une société de portage pour répondre à la DSP (Délégation de Service Public)

Le Conseil de Communauté a décidé de doter, en juin 2005, le Grand Nancy d'une compétence d'aménagement, d'entretien et de gestion des aérodromes.

Depuis lors, la C.U.G.N a confié une délégation de service public à un syndicat mixte composé d'elle même, de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Meurthe-et-Moselle et du Conseil Général de Meurthe-et-Moselle.

La CCI ayant quitté le syndicat mixte en mai 2010, imité par le Conseil Général au 31 décembre 2011, celui-ci sera dissout de fait à cette date.

La C.U.G.N a fait le choix de de lancer une consultation qui conduira à la conclusion d'une nouvelle délégation de service public d'une durée de 25 ans. Celle-ci comprendra 2 volets :

- l'exploitation du service aéronautique,
- l'exploitation du service de développement de l'aéroport (zone de développement économique).

Echéance :

- parution de la consultation visant à délégation de service public : fin mai 2011
- remise des offres de prestation : fin Juillet 2011
- précisions techniques et négociations : octobre 2011
- entrée en vigueur : 1er janvier 2012

Repositionnement de la CCIT de Meurthe-et-Moselle par une participation active au redéploiement économique des zones aéroportuaires.

-Création d'une société de portage pour l'exploitation et le développement de la D.S.P., avec assistance juridique du cabinet SAGITTA (S.A.U.S.)

-Axes de lancement des travaux :

L'étude réalisée par le cabinet SATIS pour le compte de la C.U.G.N fixe une logique de pôles d'activité pré-identifiés (aviation d'affaires, aviation de loisirs, zones de développement économique, ...).

Historiquement, l'activité aéronautique ne s'équilibrant pas seule, SATIS a fixé la nécessité de mener conjointement une action de développement économique du foncier du site

Le Bureau a donné un avis favorable pour la création d'une société de portage pour répondre à la DSP (Délégation de Service Public).

En l'absence de remarques, le Président François PELISSIER soumet au vote de l'Assemblée Générale la création d'une société de portage pour répondre à la DSP (Délégation de Service Public).

L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité des membres titulaires présents la création d'une société de portage pour répondre à la DSP (Délégation de Service Public).

2-2 Création du groupe projet « Réponse à la DSP »

Jean-Christophe KLEIN, Directeur Général, présente la composition du groupe projet:

Membres élus :

Jean BOONEN
Jean-Marie VILADECAS
Gilles SCHAFF

Technique :

Olivier SIMON
Gilles ROUX
Patrick ROBINOT

Membres de droit :

François PELISSIER
Jean-Christophe KLEIN

Le Bureau a donné un avis favorable pour la création du groupe projet « Réponse à la DSP » tel que présenté. Le groupe projet devra se réunir dès que le cahier des charges sera publié, analyser la DSP en toute confidentialité et déposer notre dossier.

En l'absence de remarques, le Président François PELISSIER soumet au vote de l'Assemblée Générale la création du groupe projet « Réponse à la DSP ».

L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité des membres titulaires présents la création du groupe projet « Réponse à la DSP » tel que présenté.

3- Commission des marchés : désignation de 3 membres titulaires et de 3 membres suppléants

Jean-Christophe KLEIN, Directeur Général, rappelle que la commission des marchés est composée de 3 membres titulaires et de 3 membres suppléants désignés par l'assemblée générale en son sein. L'assemblée élit le président de la commission parmi ses membres. Sont membres de droit avec voix consultative : le président de la Chambre, le trésorier de la Chambre.

La commission des marchés a pour attributions :

- d'examiner les projets de marchés en procédures formalisées préalablement à leur signature,
- de former le jury de concours pour les concours de maîtrise d'œuvre ou d'architecture organisés en vue des travaux soumis à cette procédure,
- de former la commission du dialogue compétitif pour les projets de marché soumis à cette procédure,
- de présenter un rapport d'analyse des candidatures et des offres remises en procédures adaptées lorsqu'elle est saisie par le Président

Le Bureau a proposé la désignation de :

3 membres titulaires :

Jean BOONEN (Président de la Commission des Marchés)

Gilles SCHAFF

Laurence REBECK

3 membres suppléants :

Sylvie PETIOT,

Jean-Marie VILADECAS

Philippe DUPONT

En l'absence de remarques, le président François PELISSIER soumet ces propositions de désignations au vote de l'Assemblée Générale.

L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité des membres titulaires présents les désignations proposées.

4- Demandes de subventions

Le Président François PELISSIER présente les demandes de subventions.

4-1 Creativ'Est 2011

L'association des Junior-Entreprises, par l'intermédiaire de son président Alexandre DERBAL, a sollicité une aide financière de 1 000 euros, pour l'organisation de son concours Créativ'Est. Il s'agit d'un concours de création d'entreprises, organisé par l'association des Junior-Entreprises de l'Est de la France depuis 2008. L'édition 2011 a été lancée le 16 décembre 2010. La remise des prix a eu lieu le 14 avril 2011 à

l'Hôtel de Ville de Nancy. Grégoire EURY a été sollicité pour faire le discours d'ouverture du concours sur le thème de l'entrepreneuriat.

Cette demande de subvention a été examinée par le Bureau du 14 mars 2011 qui a souhaité obtenir un budget prévisionnel du concours Creativ'Est et un détail de l'affectation de la subvention demandée à la CCI. :

Budget prévisionnel

Dépenses		Recettes	
Prix pour les lauréats		Juniors de l'Est	
1er prix	3000	Exemption des marges	
2ème prix	2000		
3ème prix	1000		
Total	6000		
Frais d'organisation		Partenaires	
Cérémonie d'ouverture	500	Sur :	
		BNP	3000
Cérémonie de cloture (remise des prix)	600	SPIE Communications	1000
		Altran	300
Site Web "junior-est.com"	28,56	Conseil Général 54	500
		Potentiel :	
		CUGN	500
		CCI 54	1000
		Metz Metropole	1000
Total	1128,56	Total	7300
Total dépenses	7128,56	Total Recettes	7300

Eu égard aux informations transmises, le Bureau du 18 avril a émis un avis favorable pour le versement d'une subvention de 500 euros.

4-2 LORNTECH Groupement d'entreprises

Par courrier en date du 24 mars 2011, Loïc Chomel de Varagnes, Président de LORNTECH, sollicite l'appui de la CCI dans la poursuite et le développement de leurs activités au travers d'une contribution financière de 10 000 € HT à leur programme d'actions 2011-2012.

LORNTECH est une association d'entreprises (loi 1908) créée en 2007 à l'initiative de la CCI 57 (sous le nom de Moseltech), qui en a assuré l'animation jusqu'en 2009, date à laquelle elle a recruté 1 animateur et a reçu le label SPL (Système Productif Local). En 2011, elle compte 17 entreprises-membres.

Ses actions :

- mise en place d'un groupement d'achats pour les PMI du secteur mécanique-métallurgie (100 000 euros d'économies annuelles).
- promotion et développement commercial : 26 participations collectives à des salons et missions.
- diversification, innovation, transfert de technologies : 45 événements thématiques et accompagnements collectifs ont été organisés depuis sa création.

Piloté aujourd'hui par les entreprises adhérentes, le groupement se développe au niveau régional et est devenu LORNTECH.

Le Bureau a émis un avis défavorable à cette demande de subvention et suggère que LORNTECH sollicite la CCIR Lorraine.

4-3 Organisation du Forum des savoir-faire des TPE du Val de Lorraine

La division TPE de l'association Val de Lorraine Entreprendre organise un Forum des savoir-faire des TPE du Val de Lorraine.

Cet événement intitulé « On a toujours besoin d'un plus petit que soi », a pour objectif de valoriser les compétences et savoir-faire des TPE du Val de Lorraine auprès des PME et Grandes entreprises du Val de Lorraine mais également de toutes les entreprises de Meurthe-et-Moselle. Ce doit être un lieu d'échanges entre TPE et PME sur le thème de l'entrepreneuriat et des TPE au service des Grandes entreprises mais également entre les étudiants, les chercheurs et les entrepreneurs.

Cet événement aura lieu à l'Abbaye des Prémontrés le 24 juin 2011 de 14h à 24h. Le Forum se déroulera de 14h à 18h et sera suivi de l'Assemblée Générale de Val de Lorraine Entreprendre et d'une soirée dansante.

Le budget de cette manifestation est estimé à 16 552 €. Des sponsors privés ont déjà été identifiés. Val de Lorraine sollicitera très prochainement l'ensemble de ces partenaires publics pour une aide financière. Les partenaires identifiés sont : le Pays Val de Lorraine, la CCIT de Meurthe-et-Moselle, la Communauté de Communes du Bassin de Pompey, le Pays de Pont-à-Mousson et le CAREP.

Le plan de communication est en cours d'élaboration et le rétroplanning à préciser. 13 TPE ont d'ores et déjà confirmé leur participation en tant qu'exposant; l'objectif étant de 30 entreprises. Sur cette opération, la CCIT de Meurthe-et-Moselle est identifiée comme influenceur et apporte son conseil auprès des membres de la section VLE-TPE (plan de communication, rétroplanning...)

VLE-TPE sollicite la CCIT de Meurthe-et-Moselle pour l'élaboration d'un fichier de diffusion des invitations, une aide financière de 2 000 € et l'intervention du Président lors de ce Forum.

Le Bureau a donné un avis favorable pour offrir le fichier de diffusion des invitations et pour le versement d'une subvention de 500 euros.

Compte tenu que pour préparer cette manifestation, l'association réalise une vidéo pour promouvoir l'entreprise et la CCIT, le Président François PELISSIER propose de doubler le montant de la subvention attribuée à Val de Lorraine et de la passer à 1 000 euros.

4-4 Demande de subvention de la CGPME de Meurthe-et-Moselle

Par courrier en date du 6 mai 2011, Philippe BOYON, Trésorier de la CGPME de Meurthe-et-Moselle, a sollicité une subvention de 22 800 € pour l'année 2011. Pour mémoire, la CCIT a versé une subvention de 22 800 € en 2010.

Le Bureau a émis un avis favorable unanime pour présenter cette demande à l'Assemblée Générale du lundi 6 juin sous réserve d'obtenir pour le 3 juin un rapport complet sur les actions à caractère économiques menées en 2010, les publics visés ainsi que les justificatifs financiers de ces opérations.

4-5 Demande de subvention du MEDEF de Meurthe-et-Moselle

Par courrier en date du 9 mai, André BONAL, Président du MEDEF de Meurthe-et-Moselle, a sollicité une subvention de 22 800 € pour l'année 2011 en joignant le compte rendu d'activité des actions économiques menées en 2010 ainsi que la note de frais correspondant à l'année 2011. Pour mémoire, la CCIT a versé une subvention de 22 800 € en 2010.

Le Bureau a donné un avis favorable à cette demande de subvention.

4-6 Demande de subvention du Centre des Jeunes Dirigeants de Nancy

Pierre ANDRIEU, Président du Centre de Jeunes Dirigeants de Nancy sollicite une subvention de 2 000 € pour l'organisation de la soirée Prestige qui se déroulera le 23 juin 2011. Pour mémoire, la CCI a versé une subvention de 2 000 € en 2009.

Le Bureau a donné un avis favorable à cette demande de subvention.

4-7 Demande de subvention de PLATO

L'association Plato Lorraine dont l'objectif est la formation des dirigeants des TPE et des PME avec le parrainage des cadres des grandes entreprises a été créée en 2001 avec le soutien de la CCI de Meurthe-et-Moselle.

La participation financière annuelle de la CCI à ces actions est de 15 000 € pour un budget global de 70 000€ environ. Le dispositif Plato arrêtera ses activités le 30 juin 2011, aussi l'association sollicite le versement d'une subvention de 7 500 € au titre des 6 premiers mois de l'année.

Le Président François PELISSIER propose de voter sur l'intégralité de ces propositions de subventions sauf avis contraire des membres de l'Assemblée Générale.

En l'absence d'avis contraire, le président François PELISSIER soumet au vote de l'Assemblée l'intégralité de ces propositions.

L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité des membres titulaires présents le versement d'une subvention de 500 euros à Creativ'Est, de 1 000 euros pour le Forum des savoir-faire des TPE du Val de Lorraine, de 22 800 euros pour la CGPME de Meurthe-et-Moselle, de 22 800 euros pour le MEDEF de Meurthe-et-Moselle, de 2 000 euros pour le CJD et de 7 500 euros pour Plato.

L'Assemblée Générale décide à l'unanimité des membres titulaires présents de ne pas donner une suite favorable à la demande de subvention de LORNTECH compte tenu que celle-ci concerne une extension de son activité sur l'ensemble de la région lorraine et qu'elle est par conséquent du ressort de la CCIR Lorraine.

5- Appel à cotisation 2011

Jean-Christophe KLEIN, Directeur Général, présente les appels à cotisation.

5-1 CPCCAF : appel à cotisation 2011

Appel à cotisation pour l'année 2011. Montant de la cotisation : 2 600 €.

Créée en 1973 à l'initiative des Présidents Pompidou, Houphouët-Boigny et Senghor, la CPCCAF (Conférence Permanente des Chambres Consulaires Africaines et Francophones) est le réseau de coopération et d'appui aux chambres consulaires pour le développement et la structuration du secteur privé en Afrique. Elle est présidée par Omar DERRAJI, Président de la CCIS de la Wilaya de Rabat-Salé (Maroc).

Le Centre pour le Développement de l'Entreprise vient de signer avec la CPCCAF une convention financière et technique, garantissant un montant de projets de 400 000 € par an, sur 2 années. Après les Universités de la Coopération Consulaire en 2010, le Bureau de la CPCCAF souhaite en 2011 que se réalise prioritairement le Projet d'Appui à la Formation professionnelle Consulaire. Pour mémoire, la cotisation 2010 était de 2 600 €.

Le Bureau a émis un avis négatif sur cet appel à cotisation.

En l'absence de remarques, le Président François PELISSIER soumet cet appel à cotisation au vote de l'Assemblée Générale.

L'Assemblée Générale décide à l'unanimité des membres titulaires présents de ne pas donner une suite favorable à cette demande de cotisation. La priorité de la CCIT de Meurthe-et-Moselle est de soutenir des opérations en faveur du développement des entreprises de la région.

5-2 Association des Directeurs Généraux des CCI

Appel à cotisation pour l'année 2011. Coût de la cotisation : 450 €, qui se décompose en une cotisation et un contrat « Défense et Protection juridique » négocié par l'association et dont bénéficient d'office tous les adhérents à jour de leur cotisation au 31/12 de l'année précédente ou 60 jours après l'adhésion lorsque celle-ci intervient en

cours d'année. La cotisation permet également au Directeur Général de participer aux formations et aux événements de l'association. Pour mémoire, la cotisation 2010 était de 450 €.

Le Bureau a donné un avis favorable pour le paiement de cette cotisation.

En l'absence de remarques, le Président François PELISSIER soumet cet appel à cotisation au vote de l'Assemblée Générale.

L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité des membres titulaires présents le paiement de cette cotisation.

5-3 Materialia : appel à cotisation pour 2011

Appel à cotisation pour le renouvellement de l'adhésion de la CCIT de Meurthe-et-Moselle au pôle de Compétitivité MATERIALIA pour l'année 2011. Coût de la cotisation : 627,90 € TTC.

La fusion, en 2009, du pôle de compétitivité lorrain MIPI (Matériaux Innovant Produits Intelligents) et du pôle champardennais P2MI (Procédés de Mise en Œuvre des Matériaux Innovants) a donné naissance à MATERIALIA, un pôle de l'innovation collaborative en matériaux et procédés.

MATERIALIA rassemble 130 membres industriels et académiques des deux régions et dispose d'implantations à Metz, Charleville Mézières, et Nancy.

Résultats :

Selon le rapport d'activités de 2010, le pôle a labellisé 48 projets pour 89 M€ et 23 ont été financés pour 48 M€. 6 entreprises sont porteuses de projet. 10 autres projets non labellisés ont bénéficié de financement dont 3 en faveur d'entreprises.

Budget de fonctionnement de la structure :

Produits: 1 M€ dont 837 000 € de subventions et 161 000 € de cotisations des membres.

Charges d'exploitation : 872 000 € dont 245 000 € de charges externes et 584 000 € de masse salariale.

La Chambre de Commerce et d'Industrie de Meurthe-et-Moselle est membre depuis l'origine. Pour mémoire, la cotisation 2010 était de 500 € HT.

Le Bureau a donné un avis favorable pour le paiement de la cotisation annuelle 2011, qui s'élève à 627,90 euros TTC.

En l'absence de remarques, le Président François PELISSIER soumet cet appel à cotisation au vote de l'Assemblée Générale.

L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité des membres titulaires présents le paiement de cette cotisation.

6-Examen du Budget Exécuté et des comptes annuels 2010 de la CCI

6-1 Examen du Budget Exécuté et des comptes annuels 2010 de la CCI

Arnaud HABRANT, Trésorier, procède avec Jean-Christophe KLEIN, Directeur Général à la présentation du Budget Exécuté et des comptes annuels 2010 de la CCI. (*Annexe 1 : Plaquette de présentation du Budget Exécuté et des comptes annuels 2010 de la CCI*).

Le Président François PELISSIER fait remarquer que ces tableaux de chiffres, fastidieux, très détaillés, permettent de bien comprendre le budget. Pour le prochain exercice, des outils pédagogiques seront mis en place pour offrir une présentation plus interactive. Le budget global de la CCI dépasse 26 millions d'euros (10 millions d'euros pour le service général, 16 millions d'euros pour le service formation). Il demande si des personnes souhaitent faire des remarques.

Suite au constat effectué par Jacques CHEVALIER, membre titulaire, sur les placements effectués en 2010 par l'ancienne mandature, le Président François PELISSIER suggère de réfléchir à une optimisation des placements.

Alex MULLER, Président de la Commission des Finances, indique que le Budget tel que présenté a reçu un avis favorable de la Commission des Finances qui s'est réunie le 16 mai 2011 et du Bureau du 16 mai 2011.

Jean-Pierre POLETTI, Commissaire aux Comptes, lit le rapport général de l'exercice clos le 31 décembre 2010 (*Annexe 2*).

Le Président François PELISSIER demande si des personnes de l'Assemblée souhaitent faire d'autres remarques ou des commentaires. Personne ne demande la parole. Il félicite les services pour le travail considérable qui a été effectué. Le Budget Exécuté donne une vision fidèle de la situation financière de la CCI. L'état des réserves et la trésorerie sont bons. Tous les ajustements et provisions comptables ont été passés permettant de faire le solde du passé et de construire sans avoir de mauvaises surprises dans les mois et les années à venir.

Le Président François PELISSIER soumet à l'approbation de l'Assemblée Générale le Budget Exécuté 2010 tel qu'il vient de lui être présenté.

Le Budget Exécuté 2010 de la CCI est adopté à l'unanimité par les membres titulaires présents.

Le Président François PELISSIER indique que dans le cadre de la démarche de progrès des CCI, un dispositif de prévention et de solidarité destiné à prévenir les difficultés financières qu'une CCI pourrait rencontrer a été mis en place lors de l'année 2000. Ce dispositif prend la forme d'une réserve de solidarité constatée dans les comptes de chaque CCI et correspondant à 1% de sa ressource fiscale. la ressource fiscale notifiée pour l'année 2010 (hors parts contributives) s'élevant à 7 385 934 €, le montant de la réserve de 1% doit se chiffrer à 73 859 €. Cette réserve s'élevant à

73 741 € au 31 décembre 2010 doit donc être ajustée de 118 € lors du vote du budget exécuté 2010.

Le Président François PELISSIER soumet à l'approbation de l'Assemblée Générale l'ajustement de la réserve de solidarité tel qu'il vient de lui être présenté.

L'Assemblée Générale décide, conformément au règlement intérieur, d'ajuster de 118 € la réserve de solidarité pour la porter à 73 741 €.

6-2 Examen des comptes annuels 2010 du Centre de Formation des Apprentis

Le Centre de Formation des Apprentis fait l'objet d'une comptabilité distincte comprenant un bilan, un compte de résultat et une annexe, avec obligation de certification des comptes par un commissaire aux comptes. Il convient de faire délibérer l'Assemblée Générale de manière spécifique sur ces comptes.

Les comptes annuels 2010 du Centre de Formation des Apprentis sont inclus dans le Budget Exécuté 2010. La Commission des Finances du 16 mai et le Bureau du 16 mai 2011 ont donné un avis favorable sur les comptes, tels que présentés.

Le Président François PELISSIER soumet à l'approbation de l'Assemblée Générale les comptes annuels 2010 du Centre de Formation des Apprentis.

Les comptes annuels 2010 du Centre de Formation des Apprentis sont adoptés à l'unanimité par les membres titulaires présents.

6-3 Examen des comptes annuels 2010 du Centre de Formation des Apprentis Régional Adapté de Lorraine

Le Centre de Formation des Apprentis Régional Adapté de Lorraine fait l'objet d'une comptabilité distincte comprenant un bilan, un compte de résultat et une annexe, avec obligation de certification des comptes par un commissaire aux comptes. Il convient de faire délibérer l'Assemblée Générale de manière spécifique sur ces comptes.

Les comptes annuels 2010 du Centre de Formation des Apprentis Régional Adapté de Lorraine sont inclus dans le Budget Exécuté 2010. La Commission des Finances du 16 mai et le Bureau du 16 mai 2011 ont donné un avis favorable sur les comptes, tels que présentés.

Le Président François PELISSIER soumet à l'approbation de l'Assemblée Générale les comptes annuels 2010 du Centre de Formation des Apprentis Régional Adapté de Lorraine.

Les comptes annuels 2010 du Centre de Formation des Apprentis Régional Adapté de Lorraine sont adoptés à l'unanimité par les membres titulaires présents.

Le Président François PELISSIER remercie et félicite les anciens élus qui ont œuvré toute l'année 2010 pour que ce budget exécuté 2010 soit de qualité.

Il souhaite faire un commentaire sur le port de Frouard. Il rappelle que l'Assemblée Générale s'est prononcée sur la validation du grand projet d'investissement concernant les ports de Thionville, Metz et Frouard pour les années à venir. Les investissements très importants du côté de Thionville et Metz seront plus modestes sur Frouard mais permettront néanmoins d'élargir nos capacités de développement. Il annonce qu'il signera avant la fin du mois de juin le contrat de plan Etat-Région qui a obtenu l'aval du Préfet de Région et de l'ensemble des consulaires. Ce point n'a pas besoin d'être repassé en Assemblée Générale formelle car il était déjà passé dans une précédente Assemblée Générale sous réserve d'une condition suspensive à savoir que nos investissements en cours d'amortissement à échéance de 2018 (date de la fin de la concession) nous soient remboursés. Nous avons obtenu l'engagement de VNF que le futur repreneur devra s'affranchir de cette somme vis à vis de la chambre. Notre deuxième exigence était de pouvoir participer activement à la rédaction d'une nouvelle convention précisant les partenaires et les structures juridiques nous permettant, au niveau régional, avec l'ensemble des consulaires, de pouvoir candidater le moment venu afin de poursuivre l'exploitation de ces équipements stratégiques.

Après avoir sollicité la Préfecture de Région, le ministère et avec l'appui de Paul ARKER, Président de la CCIR Lorraine, nous avons eu gain de cause sur ces deux points. Les CCIT de Moselle et de Meurthe-et-Moselle bénéficieront d'une reprise des amortissements qui ne seraient pas consommés en 2018. Ils participeront au groupe de travail qui démarre en septembre, sous l'autorité de Corinne de LA PERSONNE, Directrice de VNF, afin d'arriver en mars 2012 avec un embryon de structure juridique permettant le moment venu de pouvoir préparer la suite.

La signature de ce contrat de Plan-Etat-Région est une étape importante, significative. Dans cette perspective, sous l'autorité de Gilles SCHAFF, le groupe de travail Usagers du port de Frouard, composé des deux sous-concessionnaires (Nancyport et l'Union des Coopératives Agricoles) et des entreprises utilisatrices s'est réuni le 6 juin pour bénéficier de leur savoir-faire, de leur expertise afin de configurer au mieux les travaux que nous allons entreprendre sur le port. Il indique qu'il s'agit d'une vraie logique de reconquête et qu'il souhaite disposer cet automne d'un plan stratégique parce qu'au-delà des travaux qui sont faits, se pose la question de la petite base de Toul, où des investissements ont déjà été réalisés par Nancyport, et des espaces ferroviaires qui existent sur Champigneulle, que nous pourrions peut-être acquérir pour avoir une véritable offre d'intermodalité.

7-Examen du Budget Rectificatif 2011 de la CCIT

Le Président François PELISSIER donne la parole à Alex MULLER, Président de la Commission des Finances pour présenter avec Jean-Christophe KLEIN, Directeur Général, le premier budget de la mandature, élaboré par la nouvelle équipe, sur fonds de réforme fiscal et de régionalisation progressive d'un certain nombre de services.

Intervention d'Alex MULLER, Président de la commission des Finances

« Madame la Sous-Préfète, Monsieur le Président, mes chers Collègues,

Je vais rapidement donner la parole à notre Directeur Général qui maîtrise à merveille les chiffres, cela m'évitera de relire bonnement les éléments qui nous sont présentés. Je profite

néanmoins de ma présence à cette tribune pour vous faire part de mon sentiment général sur quelques questions.

Le budget comporte 3 triptyques : le service général, la formation et les infrastructures (port de Frouard). La Formation s'équilibre par ses ressources en terme de chiffre d'affaires et par les subventions perçues. En revanche, le service général est dépendant des ressources fiscales reçues par la CCI. Le Budget Rectificatif 2011 tient compte des préconisations de notre administration de tutelle, c'est-à-dire de la diminution des frais de fonctionnement dans le cadre de la RGPP.

J'attire votre attention sur une évidence qui ressort du travail mené en commission : moins dépenser peut vouloir dire aussi mieux dépenser. Cela ne signifie pas forcément diminution systématique de nos effectifs et de nos objectifs mais là aussi meilleur emploi de la ressource humaine. Il ne faut pas nous priver de projets mais mieux les appréhender.

Nous n'avons pas pour vocation de thésauriser, nous devons utiliser au mieux les budgets au service des entreprises dans leur environnement et par rapport à leur problématique. Les différentes taxes qui sont la base de nos ressources sont liées tout de même à la santé économique du département. La ressource fiscale que l'on va recevoir se décompose en TACVAE (Taxe Additionnelle à la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises) à hauteur de 60% et en TACFE (Taxe Additionnelle à la Cotisation Foncière des Entreprises) à hauteur de 40%. Que se passera-t-il à partir de 2011 ? La TACVAE va être réduite d'année en année : 4% en 2011, 8% en 2012 et 15% en 2013.

Si je me suis inscrit dans la démarche consulaire, c'est dans le cadre d'une réflexion générale sur notre société et cela d'une manière exhaustive. Je suis convaincu qu'une société, comme le dit Pierre ROSANVALLON, c'est de l'interaction et de l'interdépendance. C'est là tout le sens de mon engagement.

A cette fonction, en 6 mois, j'ai le sentiment d'avoir plutôt appris donc peut-être moins agi. Entraîné par la dynamique des 100 jours et l'expertise des équipes techniques, il nous reste à poursuivre le travail dans cette mandature sans jamais se décourager.

Puisque j'en ai l'occasion, je tiens une fois de plus à remercier notre Président qui m'a impliqué dans cette aventure et qui, par son action, donne de la respiration à cette institution. Il pourra d'ailleurs compter sur mon soutien dans les futurs débats qui ne manqueront pas d'être animés notamment au niveau de la régionalisation. Si je n'ai pas une promotion dans les semaines qui viennent, c'est à désespérer du dévouement dont je fais preuve !

Dans cette atmosphère envahie de sérénité, mon cher Jean-Christophe, par ton style oratoire, percutant et précis, tu vas nous éclairer sur le Budget Rectificatif 2011. Merci. »

(Applaudissements)

Jean-Christophe KLEIN, Directeur Général, présente le Budget Rectificatif 2011 de la CCIT.
(Annexe 3 : Plaquette de présentation du Budget Rectificatif 2011 de la CCIT).

Arnaud HABRANT, Trésorier, demande comment sont évalués les produits financiers.
Laurent PERREIN, Responsable Administratif et Financier, explique qu'il s'agit de comptes à

termes dont le taux de rémunération est connu à l'avance. Il ajoute qu'il est prévu de vendre les actions Autoroutes Paris Rhin Rhône pour permettre de générer une plus-value supérieure au moins à 200 000 €.

Concernant les autres charges du Service Général, Jean-Marie VILADECAS, 1er Vice-Président, précise que le Syndicat Mixte de Longwy et le Syndicat mixte pour la réalisation des zones industrielles en Meurthe-et-Moselle n'ont pas fait d'appel à contribution pour 2011 parce qu'ils ont puisé dans leurs réserves. Comme pour Essey, ajoute le Président François PELISSIER, la CCIT va sortir progressivement des syndicats mixtes au moindre coût.

Pour les subventions, le Président François PELISSIER indique qu'apparaissent nominativement celles qui ont déjà été approuvées par l'Assemblée Générale. Une ligne budgétaire de 119 900 € a été provisionnée pour les subventions à venir.

Concernant les modalités de calcul de la TACFE, Jean-René DUBOIS, Directeur Général de la CCIRL et Laurent PERREIN, Responsable Administratif et Financier, de la CCIT, précisent qu'elles sont déterminées en 2011 par la combinaison d'un taux pondéré local (2/3) et d'un taux pondéré régional (1/3). En 2012, le pourcentage sera inversé : 2/3 pour le régional et 1/3 pour le local. En 2013, il n'y aura plus qu'un taux unique régional.

Répondant à l'interrogation d'Arnaud HABRANT, Trésorier, sur la ligne des investissements, Jean-Christophe KLEIN, Directeur Général, explique qu'une enveloppe globale de 500 000 € a été prévue sur le service général pour les éventuels agencements et aménagements des bâtiments.

Le Président François PELISSIER conclut cette présentation en faisant remarquer que ce premier budget dégage un excédent et permet de s'inscrire dans les réductions imposées par la loi.

A la question posée par Olivier BERTRAND, membre titulaire, sur le détail des immobilisations financières, Jean-Christophe KLEIN, Directeur Général, et le Président François PELISSIER précisent que la S3CI et la S2CL sont des sociétés qui interviennent dans le cadre du Fonds Lorrain de Consolidation et dans lesquelles la CCIT a pris des participations. Le capital du Fonds Lorrain de consolidation est actuellement de 9 millions d'euros. La CCIT participe à hauteur d'un million d'euros.

Alex MULLER, Président de la commission des Finances, remercie Jean-Christophe KLEIN pour cette présentation.

Le Président François PELISSIER indique que cette lecture fastidieuse et cette phase d'apprentissage étaient nécessaires. Il demande au Président de la Commission des Finances, au Trésorier et aux services de réfléchir pour l'année prochaine à une présentation plus didactique et plus vivante et souhaite disposer, en plus du document officiel, d'un outil pédagogique intéressant et pertinent.

Le budget, tel que présenté, a reçu un avis favorable de la Commission des Finances du 16 mai 2011 et du Bureau du 16 mai 2011.

En l'absence d'autres remarques, le Président François PELISSIER soumet à l'approbation de l'Assemblée Générale le Budget Rectificatif 2011 de la CCIT tel qu'il vient de lui être présenté.

Le Budget Rectificatif de la CCIT est adopté à l'unanimité par les membres titulaires présents.

Le Président François PELISSIER remercie les membres de leur confiance et tous ceux qui ont participé à la compréhension et à l'élaboration de ce budget.

8- Règlement intérieur

Le Président François PELISSIER explique à l'Assemblée que certaines préconisations de l'ACFCI semblent juridiquement aléatoires à notre conseil. Les services de la CCI, en liaison avec celui-ci, travaillent actuellement à la modification du projet de règlement intérieur qui sera présentée au Bureau du 27 juin 2011 puis, compte tenu de l'urgence, soumise dans les jours qui suivront à l'approbation des membres de cette assemblée par voie électronique.

Le Président François PELISSIER soumet à l'approbation de l'Assemblée Générale ces modalités de décisions exceptionnelles.

Vu l'urgence à délibérer, l'Assemblée Générale autorise le Président, à l'unanimité des membres titulaires présents, à procéder à une consultation électronique des membres relative à la mise en conformité du règlement intérieur de la CCIT de Meurthe-et-Moselle.

9- Demandes de désignations

Jean-Christophe KLEIN, Directeur Général, présente les demandes de désignations.

9-1 Commission territoriale Lorraine-Champagne-Ardenne de VNF : désignation d'un représentant

En tant que concessionnaire du port public de Nancy-Frouard, Corinne de LA PERSONNE, Directrice Interrégionale de VNF, nous invite à désigner un représentant qui siègera à la commission territoriale « Lorraine-Champagne-Ardenne (au titre du collègue des entreprises et des usagers).

Les commissions territoriales constituent les instances de concertation de l'Etablissement sur l'ensemble des territoires traversés par les voies navigables. Celles-ci sont amenées à être consultées sur toutes les thématiques ayant trait à la voie d'eau : transport, tourisme, gestion hydraulique, aménagement du territoire, développement durable...Elles n'ont pas vocation à se substituer aux autres instances d'échange instaurées territorialement. Elles comptent 4 collègues d'acteurs comprenant les élus locaux, les entreprises et usagers, les personnels des voies navigables et les associations départementales et locales.

La Commission Appui et Services aux Territoires a proposé la désignation de Fernand SALICETI.

Le Bureau a donné un avis favorable à cette proposition.

9-2 Commission départementale des systèmes de vidéoprotection : désignation d'un membre titulaire et d'un membre suppléant

Conformément à la réglementation, le Préfet de Meurthe-et-Moselle doit fixer la composition de la commission départementale des systèmes de vidéoprotection de Meurthe-et-Moselle. Par courrier en date du 5 avril 2011, il nous a demandé de désigner un membre titulaire et un membre suppléant.

Le décret du 17 octobre 1996 prévoit que les membres de la commission sont nommés pour une période de 3 ans, renouvelable une fois. Dans la pratique, elle se réunit en principe tous les 2 mois.

La réponse devait être communiquée à la Préfecture pour le 4 mai 2011. Compte tenu des délais demandés, le Bureau du 18 avril a proposé les désignations suivantes :

membre titulaire : Waël ALI SOUFIAN

membre suppléant : Nicolas MILLOT

9-3 ADSN : désignation d'un représentant au Conseil d'Administration

Par courrier en date du 1er avril 2011, Hervé TILLARD, Président de l'ADSN (Agence de Développement du Sud Nancéien), nous demande de désigner rapidement un représentant de la CCI au Conseil d'Administration de l'ADSN.

L'ADSN est un outil de développement économique local, qui développe une expertise en matière d'accompagnement à la création d'activités et d'animation du territoire en favorisant les synergies en faveur du développement local. Depuis 2000, elle développe également des compétences en matière d'insertion par l'économique et l'emploi et porte la Plate-Forme d'Initiative Locale du Sud Nancéien et du Toulous.

Propositions :

membre titulaire : Fabrice CHARTREUX

membre suppléant : Raymond FRENOT

Compte tenu des délais demandés, le Bureau a donné un avis favorable à ces propositions.

9-4 Commission des Finances et des Comptes de la CCIR Lorraine : désignation d'un membre suppléant en remplacement de François Pelissier

Les Présidents des CCIT ne peuvent pas siéger à la Commission des Finances de la CCIR Lorraine. Il nous est demandé de désigner un nouveau suppléant pour siéger à

cette commission en remplacement de François PELISSIER, qui avait été désigné lors de notre Assemblée Générale du 21 mars dernier.

Proposition : Sylvie PETIOT

Le Bureau a donné un avis favorable à cette proposition.

9-5 Conseil de Développement durable de la CUGN : confirmation de la désignation de Brigitte MEYER

L'Assemblée Générale de la CCI a désigné le 21 mars 2011 ses représentants au Conseil de développement durable de la CUGN : Brigitte MEYER (titulaire), Fabien HAMON (suppléant)

Yves LESAGE, qui avait été désigné par la précédente mandature au Conseil de Développement Durable, a demandé au Président d'être désigné suppléant. Cette demande a été réexaminée par le Bureau du 18 avril, qui avait donné un avis favorable à cette nouvelle proposition : Brigitte MEYER (titulaire), Yves LESAGE (suppléant).

Depuis le Bureau du 18 avril, nous avons été informés que, par décision du Président de la CUGN, Yves LESAGE fait partie maintenant du collège Talents d'agglomération, et libère ainsi le siège de la CCI. Brigitte MEYER fera donc partie du collège Compétitivité. Par contre, il n'y a pas de poste de suppléant à pourvoir.

Le Bureau a donné un avis favorable à cette nouvelle proposition (*qui annule et remplace les précédentes*) : confirmation de la désignation de Brigitte MEYER au Conseil de Développement durable de la CUGN pour siéger dans le collège Compétitivité.

9-6 ECOREVIA : désignation d'un membre élu pour siéger au Conseil d'Administration et d'un membre au sein du comité de Pilotage

L'association ECOREVIA a été fondée par la Chambre de Commerce et d'Industrie Régionale de Lorraine, le CAPEMM, LRCCP (Laboratoire de Recherches et de Contrôle du caoutchouc), FEDEREC (Fédération des Entreprises de Recyclage), l'Université de Lorraine (Nancy Innovation Technologie) et Michelin Développement.

Elle a pour objectifs de développer l'activité de la filière du recyclage, d'améliorer sa performance et celle de ses entreprises, de promouvoir l'innovation et les écotecnologies dans ce domaine.

Le Bureau du 17 mai 2011 a donné un avis favorable pour que la CCIT de Meurthe-et-Moselle adhère à ECOREVIA, la plate-forme de compétences et d'innovation recyclage. La cotisation s'élève à 1 000 euros pour l'année 2010-2011.

Il a également proposé la désignation de Jean BOONEN, Vice-Président de la CCIT, pour siéger au Conseil d'Administration d'ECOREVIA et la désignation de Philippe PERRIN pour présider le groupe de pilotage du projet.

9-7 Fonds Lorrain de Consolidation : désignation d'un membre titulaire au Conseil d'Administration, désignation d'un membre titulaire au Comité d'investissement

Le Président François PELISSIER (en qualité de membre titulaire) et Jacques CHEVALIER (en qualité de membre suppléant) ont été désignés par l'Assemblée Générale de la CCIT du 21 mars 2011 pour représenter la CCIT au sein du Conseil d'Administration du Fonds Lorrain de Consolidation et au Comité d'investissement.

Le Bureau du 16 avril avait donné un avis favorable pour désigner un deuxième suppléant : Boris OUARNIER, Responsable du Pôle Financement de l'Entreprise.

La CCIT de Meurthe-et-Moselle est actionnaire du Fonds Lorrain de Consolidation à hauteur de 1 M€, via deux sociétés civiles de portefeuille créées à cet effet avec les autres CCI lorraines : la S3CI et la S2CL. A ce titre et comme les autres CCI, elle a droit à un siège d'administrateur (2 CA par an) et un siège de membre du comité d'investissement. Ces sièges ne peuvent donner lieu à suppléance.

Nouvelle proposition :

désignation d'un membre titulaire au Conseil d'Administration : Alex MULLER
désignation d'un membre titulaire au Comité d'Investissement : Arnaud HABRANT
Boris OUARNIER instruit les dossiers.

Le Bureau a donné un avis favorable à cette nouvelle proposition de désignations.

9-8 Demande de désignations pour mandats CCIRL

La CCIRL met à jour la liste de ses mandats au sein des différents organismes. Deux mandats sont à compléter par la CCIT de Meurthe-et-Moselle :

- *Commission locale de l'eau (CLE) du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) du Bassin Ferrifère (Collège des représentants des usagers, des propriétaires riverains, des organisations professionnelles et des associations concernées) – Sous-commission Chiers*

Proposition : Fernand SALICETI (membre titulaire)

- *DREAL (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement) – Commission des sanctions administratives*

Proposition : Alain EVEN (membre titulaire)

Le Bureau a donné un avis favorable à ces propositions de désignations.

Le Président François PELISSIER si des membres de l'assemblée souhaitent faire des commentaires sur l'ensemble de ces décisions et organismes. Dans la négative, il met aux voix l'ensemble de ces désignations.

L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité des membres titulaires présents l'ensemble des désignations proposées.

10- Renouveaulement de convention de partenariat avec les Vitrines de Nancy sur le développement du commerce à Nancy

Le Président François PELISSIER explique que cette convention de développement du commerce à Nancy est rattachée à la convention cadre CCIT/CUGN qui sera signée en Juin 2011. Elle formalise le premier comité « cœur d'agglomération du Grand Nancy » du dispositif avec comme élu de référence sur ce sujet Brigitte MEYER.

Cette convention est un renouvellement car elle correspond à la mise en place d'un partenariat initié en 1991, avec comme objectif premier la création de l'association des commerçants « les Vitrines de Nancy ». (*Annexe 4 : Convention de partenariat portant sur le développement du commerce à Nancy ; Annexe 5 : Commerce nancéien 1991-2011 : 20 ans de partenariat pour le développement et la valorisation du centre-ville*)

Les engagements de la CCIT portent sur une participation aux comités de pilotage trimestriels « coeur d'agglomération du grand Nancy » et aux groupes de travail techniques qui en découlent. Ils comprennent également la mise à disposition de locaux au 3ème étage du 53 rue Stanislas pour les Vitrines de Nancy. Les frais de fonctionnement, de fournitures, d'assurances et autres abonnements aux réseaux sont à la charge des Vitrines.

Valorisation de la prestation : loyers estimés à 10 800 €.

Le Bureau a donné un avis favorable

- *sur le renouvellement de la Convention de partenariat sur le développement du commerce à Nancy, pour une durée de 3 ans, associant la Ville de Nancy, la CCIT de Meurthe-et-Moselle, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Meurthe-et-Moselle et les Vitrines de Nancy.*

- *sur la mise à disposition de locaux aux Vitrines de Nancy.*

Le Président François PELISSIER demande si des personnes souhaitent poser des questions. Dans la négative, il soumet au vote cette proposition.

L'Assemblée Générale approuve le renouvellement de la Convention de partenariat sur le développement du commerce à Nancy, pour une durée de 3 ans, associant la Ville de Nancy, la CCIT de Meurthe-et-Moselle, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Meurthe-et-Moselle et les Vitrines de Nancy et la mise à disposition de locaux aux Vitrines de Nancy (Jean-Sébastien MENGIN ne prend pas part au vote en raison de son appartenance au Bureau des Vitrines)

11- Signature d'un contrat de partenariat entre la CCIT de Meurthe-et-Moselle et l'association de business angels « Angels Santé »

Le Président François PELISSIER indique que, dans le cadre de son dispositif CCI O2Bilan, la CCIT de Meurthe-et-Moselle souhaite amplifier le financement en fonds propres des PME (objectif « Entreprises & Territoires »). Soutenir le développement de réseaux de business angels est un des moyens d'y parvenir. Ce premier contrat a vocation d'expérimentation avant duplication à d'autres réseaux d'investisseurs.

Association créée en 2008, Angels Santé a été reconnue par France Angels « club de l'année » en 2009. Rassemblant 44 membres, ce club a investi 6 dossiers en 2010, et 23 depuis sa création, avec une moyenne de 190 K€ par dossier. Angels Santé a initié une démarche de couverture de territoire, avec des antennes à Lille, Toulouse et Lyon. Le Grand-Est n'est pas couvert. La CCIT de Meurthe-et-Moselle discute avec Angels Santé depuis début 2010 sur ce partenariat. Son Président est aujourd'hui convaincu de vouloir travailler avec la CCIT de Meurthe-et-Moselle comme animateur d'une antenne Nancy-Lorraine.

Le Bureau a donné un avis favorable pour la signature du contrat de partenariat annuel. Celui-ci prévoit la création d'une délégation « Nancy-Lorraine » de Angels Santé, la nomination d'un délégué régional (Boris OUARNIER), le partage 50/50 des revenus privés d'Angels Santé, la possibilité pour la CCIT de Meurthe-et-Moselle d'aller chercher des co-financements publics complémentaires.

Signature d'une convention de partenariat (prestations de services) entre la CCIT de Meurthe-et-Moselle et l'association de business angels « Angels Santé ». Conférence de presse, pour la signature des Présidents le jeudi 9 juin 2011 à 17h en salle Lyautey : annonce officielle du lancement de l'antenne « Nancy – Lorraine » de Angels Santé.

Le Président François PELISSIER demande si des personnes souhaitent poser des questions. Dans la négative, il soumet au vote cette proposition.

L'Assemblée Générale autorise le Président, à l'unanimité des membres titulaires présents, à signer une convention de partenariat avec l'association de business angels « Angels Santé le 6 juin 2011 et à annoncer officiellement le lancement de l'antenne Nancy-Lorraine de Angels Santé.

13- Informations diverses

Le Président François PELISSIER propose d'examiner le point 13 avant le point 12 et demande à Jean-Christophe KLEIN, Directeur Général, de le présenter.

13-1 Achat d'un bâtiment à Longwy : modification du prix d'achat, modification du montant des travaux

La précédente mandature, qui souhaitait regrouper ses services dans un même bâtiment et économiser le montant des loyers de l'antenne du Pays-Haut à Longwy, a

décidé le 29 juin 2010, d'acquérir un immeuble appartenant au Pôle Emploi, sis 25 rue de Saintignon à Longwy ainsi que les parkings attenants.

Considérant qu'après négociation, la dernière offre de prix de Pôle Emploi, en date du 1er mars 2010, s'élevait à 335 000 € (soit 700 €/m²), considérant qu'une ligne budgétaire de 500 000 euros, inscrite au Budget Primitif 2010 de la CCI, avait été votée pour cette opération, considérant que l'estimation des travaux de mise aux normes, y compris celles qui s'appliqueront à partir de 2015 s'élevait à 275 080 € TTC, l'Assemblée Générale du 29 juin 2010 avait approuvé la réévaluation à 900 000 € TTC du montant de cette opération, l'inscription des 900 000 € TTC dans le Budget Rectificatif 2010 et autorisé par conséquent le Président à effectuer toutes les démarches nécessaires pour accomplir l'achat de cet immeuble aux conditions arrêtées avec Pôle Emploi, et à signer tous actes relatifs à cette vente.

Après négociation, l'offre de prix de Pôle Emploi en date du 15 septembre 2010 s'élève à 380 000 € nets vendeur et s'inscrit sans modification de la ligne budgétaire de 900 000 € TTC inscrite dans le Budget Rectificatif et votée par l'Assemblée Générale du 29 juin 2010.

Après étude de l'offre immobilière existante et notamment celle émise par le Maire de Longwy concernant la reprise de locaux à restructurer, il s'avère que les locaux du Pôle Emploi offrent le meilleur rapport qualité/prix que nous pouvons escompter.

Le Directeur Général, le Secrétaire Général et le Directeur de l'Appui et Services aux Territoires se sont rendus sur place le 23 mai dernier pour visiter l'ensemble des locaux disponibles et adaptés aux métiers de l'antenne consulaire du Pays-Haut.

L'objectif est de créer à l'antenne de Longwy un espace interconsulaire regroupant la CCI et la Chambre de Métiers et de l'Artisanat dans les mêmes locaux. Une déclinaison de cette proximité consulaire peut être envisagée sur les autres antennes.

Le Centre de Formalités des Entreprises et le Répertoire des Métiers peuvent également être réunis et ainsi créer un espace unique pour les formalités des entreprises du Pays-Haut auxquelles peuvent se rajouter les formalités internationales. Cela implique le rapatriement de l'activité de Briey sur Longwy. L'accueil de la PFIL Pays-Haut Initiative est en cours d'intégration.

Éventuellement, un espace réseaux entreprises peut également être proposé avec une mutualisation de moyens et de services : accueil commun, service de secrétariat et bureautique, salle de réunion. Réseaux présents sur le Pays-Haut : Eden Green Vallée, Avenir des Entrepreneurs, Longwy Commerces, Cellule de Management de Centre-Ville, Fédération des Associations de Commerçants du Pays-Haut... Les conditions de mise à disposition et de fonctionnement sont à définir.

Le Président François PELISSIER ajoute que les services de Pôle Emploi sont prêts à régulariser la vente et que la réhabilitation coûtera moins cher que ce qui avait été budgété. Ce projet emblématique, qui regroupera le maximum de services interconsulaires, sera à l'image de ce que l'on essaiera de faire également sur Lunéville et sur Toul.

Jean-Marie VILADECAS, 1er Vice-Président, souhaite que cette opération soit exemplaire pour le développement transfrontalier notamment dans le cadre de l'OIN

(Opération d'Intérêt National) qui va recouvrir les territoires de Villerupt, Audun-le-Tiche et Esch Belval.

En l'absence de remarque, le Président François PELISSIER, met au vote le projet de délibération prenant acte de cet achat :

« L'Assemblée Générale de la Chambre de Commerce et d'industrie Territoriale de Meurthe-et-Moselle, réunie en séance ordinaire le 6 juin 2011,

Après avoir entendu l'exposé du Président présentant de manière détaillée le contexte de ce dossier,

après avoir pris acte des éléments suivants,

considérant la délibération du 29 juin 2010 inscrivant au Budget Rectificatif 2010 la somme de 900 00 € TTC pour l'achat de l'immeuble sis 25 rue de Saintignon et des parkings attenants ainsi que la rénovation du bâtiment,

prend acte que le montant définitif de l'achat s'élève à 380 000 € nets vendeur,

prend acte que le budget prévisionnel alloué à la rénovation des locaux n'excédera pas 330 K€ », le poste budgétaire « mobilier de bureau » reste inchangé à 40K€,

prend acte que le total des 3 lignes budgétaires n'excédera pas 750 K€ au lieu des 900 K€ prévus ».

L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité des membres titulaires présents la délibération proposée.

13-2 Liste des marchés passés en 2010

La liste des marchés doit être validée par l'Assemblée Générale avant publication dans les tablettes lorraines et sur le site des marchés publics des ministères. Nous sommes tenus d'attendre l'Assemblée Générale de juin afin que les marchés de fin d'année soient attribués.

Le Bureau a émis un avis favorable sur la liste des marchés passés en 2010 (*Annexe 6*).

En l'absence de remarque, le Président François PELISSIER, met au vote la liste des marchés passés en 2010.

L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité des membres titulaires présents la liste des marchés passés en 2010.

13-3 Participation à la création d'une association régionale des centres interinstitutionnels de bilans de compétence (CIBC)

Le centre de bilans du groupe CCI Formation 54 s'est engagé en 2011 dans une démarche de labellisation obtenue le 24 mai 2011 qui permettra d'adhérer à la fédération nationale des CIBC. En rejoignant ce réseau, le centre de bilans pourra

bénéficier d'une identité et d'une reconnaissance nouvelles ainsi que d'un développement de son activité grâce aux missions déléguées sur les territoires par la fédération, qui gère des marchés au plan national, et à son positionnement sur de nouveaux marchés départementaux et régionaux.

Il est à noter que le centre de bilans de la CCI de la Moselle conduit de manière simultanée la démarche identique, ce qui permettra aux quatre départements de se prévaloir du label CIBC (Meuse et Vosges étant déjà concernés). Dès lors, il sera possible et même nécessaire de structurer les CIBC à l'échelon régional en les dotant d'une association lorraine.

Cette structuration régionale s'avèrera déterminante dans la mesure où :

- elle constituera un interlocuteur crédible et portera un message cohérent en matière d'outils de sécurisation des parcours professionnels,
- elle sera le support idéal pour la recherche de marchés régionaux (ex : missions des points relais conseils),
- elle confèrera aux CIBC lorrains une identité propre, distincte des structures porteuses.

L'impact financier pour la CCI est nul dans la mesure où le fonctionnement de l'association régionale s'appuiera sur les personnels existants dans les territoires.

En l'absence de commentaires, le Président François PELISSIER propose de valider la participation de la CCI de Meurthe-et-Moselle à la création d'une association régionale des CIBC.

L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité des membres titulaires présents la participation de la CCIT de Meurthe-et-Moselle à la création d'une association régionale des centres interinstitutionnels de bilans de compétence (CIBC).

12- Dossier Reconquête 2013

En présentant ce dossier stratégique pour l'histoire de la Chambre, le Président François PELISSIER précise qu'il ne s'agit pas d'engager des décisions définitives et irréversibles mais de prendre conscience de l'avancement du dossier Reconquête 2013 sur le projet concernant le bâtiment, les travaux et l'animation.

Il propose d'examiner les différents scénarios qui s'offrent à nous, et pour lesquels la CCIT s'est entourée des meilleurs spécialistes et des compétences nécessaires pour aborder ce dossier complexe en essayant de faire le moins d'erreurs possible et surtout de ne pas obérer l'avenir pour les générations futures et en respect pour ceux qui depuis plus d'un siècle ont développé l'économie et construit ces bâtiments.

Il commente les slides présentant le bilan des premières études, les experts entendus, l'état des lieux, le contexte, les solutions proposées et les perspectives (*Annexe 7*).

12-1 Projet travaux

Après avoir dressé de la manière la plus transparente et la plus exhaustive possible l'état des réflexions et des études menées et donné toutes les explications aux membres, le Président François PELISSIER indique que le Bureau a donné un avis favorable pour lancer la consultation sur le scénario « transformer les locaux » afin de disposer d'un chiffrage précis des travaux pour décembre 2011.

Il met aux voix le lancement de la consultation sur le scénario « transformer les locaux » afin de disposer d'un chiffrage précis des travaux pour décembre 2011.

L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité des membres présents le lancement de la consultation sur le scénario « transformer les locaux » afin de disposer d'un chiffrage précis des travaux pour décembre 2011.

12-2 Projet animation

12-2-1 Planning prévisionnel

fin septembre 2011 : Rencontre avec les 200 entreprises et présentation du programme général.

octobre : Finalisation du principe de déroulement et du programme prévisionnel d'évènements.
Annonce officielle de l'évènement.

novembre : Première réunion des comités de pilotage économique et opérationnel.
Prise de contact officielle avec tous les partenaires potentiels identifiés.

décembre : Premières réunions des comités opérationnels par thématiques

janvier 2012 : Conventionnement avec les partenaires. Lancement officiel de la recherche de partenaires financiers.

mars 2012 : Rapport d'étape général

juin 2012 : Bouclage des programmes définitifs. Validation des contenus d'exposition, choix du conférencier...

septembre 2012 : Début de la communication sur Reconquête 2013.
Pré-lancement de la communication sur la rénovation des locaux de la CCIT lors des journées du Patrimoine 2012. Consultation pour les supports de communication transverses (dvd, livres...).

décembre 2012 : Lancement de l'année Reconquête 2013. Voeux-programme.

12-2-2 Organisation

Mise en place d'un comité de pilotage économique rassemblant autour du Président les principaux acteurs : Chambre d'Agriculture, Chambre de Métiers et de l'Artisanat, Medef, CGPME, Grand Nancy, Conseil Régional...Il se réunit chaque trimestre de 2012 pour prendre connaissance de l'avancée du projet et apporter l'impulsion nécessaire.

Mise en place d'un comité opérationnel piloté par la CCIT regroupant des bénévoles anciens chefs d'entreprises, un chargé de mission référent par directions opérationnelles de la CCIT, un représentant des groupes de travail selon la thématique de la semaine, des partenaires privés et publics.

12-2-3 Thématiques

Clusters, infrastructures, tourisme, industrie, emploi-insertion, BTP, recherche-innovation, création-transmission-reprise, commerce.

Chaque thématique rassemble autour du chef de projet Reconquête au moins un permanent et un élu ainsi qu'un chef d'entreprise bénévole expert du sujet. Et peut s'entourer de tout partenaire jugé incontournable.

12-2-4 Ressources

La préparation de cette opération nécessite :

- Le recours à deux recrutements en CDD sur 18 mois (un de septembre 2011 à février 2013, l'autre de mars 2012 à octobre 2013) : un profil chef de projet événementiel, un projet communication-multimedia.

ou

- L'association à maîtrise d'œuvre d'un consultant ou société spécialisée en événementiel autour de 4 axes prestations :

Conseil : afin d'établir le cahier des charges du projet global (choix des événements, types de lieu et d'animation, budget, prestations annexes...).

Conception : événement suivi de A à Z en y intégrant les impératifs de logistique, de planning, de sécurité, de confort...

Organisation : accompagnement sur les appels d'offres et la coordination des différents intervenants.

Assistance : présence les jours J afin de coordonner et superviser le déroulement.

12-2-5 Budget prévisionnel

Global pour l'organisation et la communication : 350 000 euros.
Démarche de partenariat et/ou mécénat à envisager.

12-2-6 Argumentaire à diffuser

La CCI est de nouveau mue par un esprit de conquête. Il doit se traduire par une reconquête des territoires (ouverture d'antennes, investissements immobiliers...), des institutions publiques (position de la CCI sur les grands dossiers, gouvernance avec Grand Nancy et Conseil Général de Meurthe-et-Moselle, groupes projet de la Chambre de Commerce et d'Industrie Régionale de Lorraine...), de l'espace économique (nouvelle organisation de la CCI, renforcement des contacts avec les ressortissants et plan marketing, démarche qualité...).

Dernière étape : la reconquête des esprits. C'est l'ambition de Reconquête 2013 :

- 10 semaines de manifestations sur 10 grandes thématiques
- Une exposition permanente à la CCI sur les pépites
- Mise en place de nouvelles fonctionnalités de nos locaux pour un meilleur accueil des entreprises
- Une soirée dans le nouveau Palais des Congrès (invité de marque, remise des trophées)

Principe : véhiculer ce message auprès de tous les acteurs économiques dès maintenant et identifier toute possibilité d'association de partenariat.

Après avoir donné toutes les explications aux membres, le Président François PELISSIER indique que le Bureau a donné un avis favorable sur le projet d'animation tel que présenté ci-dessus et le met aux voix.

L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité des membres présents le projet d'animation tel que présenté.

Le Président François PELISSIER remercie les membres de cette confiance pleine d'espérance pour les années à venir. Il donne la parole à Juliette TRIGNAT, Sous-Préfète, Chargée de Mission de la Préfecture de Meurthe-et-Moselle.

Intervention de Juliette TRIGNAT, Sous-Préfète, Chargée de Mission de la Préfecture de Meurthe-et-Moselle

« Je tiens à vous faire part des regrets de Monsieur le Préfet, retenu au Conseil d'Administration du Centre Alexis Vautrin, et qui tenait beaucoup à être parmi nous ce soir.

Il avait prévu de vous dire que les indicateurs économiques convergent, dans leur majorité, vers une reprise de l'économie française dans son ensemble. Notre croissance, en effet, a progressé de 1% au premier trimestre : un taux de croissance inédit depuis 2006.

L'emploi salarié connaît une évolution favorable. Fin avril 2011, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle Emploi, toutes catégories confondues, a connu une baisse de 0,6%

par rapport au mois précédent. Cette baisse est de 0,5 % pour l'ensemble de la région lorraine.

Les indicateurs d'activité et les anticipations des chefs d'entreprises -vos anticipations- évoluent également d'une manière favorable.

Pour autant, notre mobilisation en faveur de la croissance de notre activité économique et de l'emploi ne doit pas faiblir en faveur notamment des catégories les plus fragiles.

Je pense notamment aux seniors, qui éprouvent toujours des difficultés à retrouver des emplois. Comme le Président de la République a eu l'occasion de le rappeler à l'occasion de sa visite en Meurthe-et-Moselle le 17 mai dernier, leur maintien dans l'emploi constitue non pas une contrainte mais une richesse et une opportunité pour notre économie.

Autres victimes de la dégradation du marché du travail : les jeunes. Même si leur part dans la demande d'emploi diminue légèrement (17,2% en avril 2011 contre 18,5% en avril 2010), elle se situe à un niveau beaucoup trop élevé.

Enfin, le nombre de chômeurs de longue durée a continué de progresser depuis un an.

Dans chaque arrondissement, sous l'égide des sous-préfets, les acteurs du service public de l'emploi local mettent en place des actions destinées à combattre le fléau du chômage et à soutenir les personnes les plus éloignées de l'emploi. Des moyens supplémentaires sont débloqués en faveur des trois priorités que constituent l'emploi des jeunes, la lutte contre le chômage de longue durée et la sécurisation des parcours professionnels.

Parce qu'en tant que chefs d'entreprises, vous êtes les créateurs de la richesse économique mais aussi parce qu'en tant qu'élus consulaires, vous avez une position particulière d'interface entre les pouvoirs publics, les organismes de formation et les entreprises, ce programme de retour à l'emploi ne pourra trouver de réalisation concrète qu'à travers votre implication.

Des outils incitatifs ont été mis en place. Ainsi les entreprises qui embauchent un demandeur d'emploi âgé de 45 ans et plus en contrat de professionnalisation bénéficieront d'une aide supplémentaire de 2 000 € par contrat qui s'ajoutera à l'aide de 2 000 € versée par Pôle Emploi pour les contrats de professionnalisation destinés aux salariés âgés de 26 ans et plus. De même, la conclusion de conventions portant sur des CIE ouvre droit à des aides financières conséquentes. Les services de Pôle Emploi sont bien entendu à votre disposition pour vous apporter toutes les précisions nécessaires dans ce domaine et faciliter vos démarches.

A ces mesures, qui concernent les chômeurs, s'ajoute un effort sensible en faveur des formations en alternance, reconnues pour leur impact positif en matière d'insertion professionnelle. La ministre chargée de la formation professionnelle a présenté les différentes mesures du plan gouvernemental en faveur de l'alternance. Il passe par le déblocage de 500 M€ pour le développement de l'appareil de formation, la mise en place d'un quota d'apprentis de 3% de l'effectif et un système de bonus-malus pour les entreprises, la valorisation du statut des apprentis, la définition d'un objectif de 800 000 jeunes en apprentissage en 2015.

Dans ce domaine, les sous-préfets du département sont à votre disposition pour développer avec vous, dans le cadre des Services Publics des Emplois Locaux, toutes les actions de nature à favoriser le développement de ce type de formation.

Je tiens à vous remercier pour votre invitation et à vous renouveler les regrets de Monsieur le Préfet. Je ne doute pas de votre soutien pour consolider la reprise et faire valoir les atouts de notre territoire ».

Le Président remercie Madame la Sous-Préfète et lève la séance à 21h.

(Applaudissements)

Le Président,

La Secrétaire,

Le Directeur Général,

François PELISSIER

Nicole GIRARD

Jean-Christophe KLEIN